

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

### Séance du 03 février 2022

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/01/2022

Présents : 17

L'an deux mille vingt-deux et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Séverine SAUR, Didier VORDY

Votants: 17

Pour: 17

Contre: 0

**Représentés:**

Abstentions: 0

**Présents non votants :**

**Excusés:** Thierry CAZALS, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL

**Absents:**

**Objet: Opération Grand Site (OGS) " Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian " : demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault - Animation Coordination 2022**

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » dans le cadre d'une gouvernance dédiée qui associe les sept communes concernées, la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, et le Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche OGS (ou de Grand Site de France) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

Trois objectifs de toutes les OGS :

- Restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords ;
- Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- Favoriser le développement économique local.

La démarche OGS a notamment pour finalités d'obtenir (et ensuite de conserver) le label Grand Site de France (GSF). C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions actuel de l'OGS, et en concertation avec tous les partenaires, qu'une candidature au label GSF pourra être envisagée. L'attribution de ce label GSF distinguera une gestion du territoire qui garantit sa préservation à long terme.

Données clés :

- Un site classé de 2 848 ha / Un Grand Site d'environ 14 000 ha,
- 2 600 hab / 200 000 visiteurs,
- 7 communes : Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux,
- Communauté de Communes du Minervois au Caroux,
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc.